

# Dans les pays → Vie locale

## SAINT-PREST

### Chèque solidaire pour Georges Doublier



**SOLIDARITÉ.** Christian Carrière, Clément Doublier, Hélène Vattier, enseignante, et Nathalie Carrière, directrice des écuries du val de l'Eure (de gauche à droite).

Georges Doublier était professionnel de l'équitation, et président du club Chartres-Equitation. Un accident de cheval en août 2012 l'a obligé à se déplacer en fauteuil roulant depuis 2013. Il vit désormais en Charente-Maritime. Son fils, Clément a repris le club tenu durant de longues années par ses parents.

#### Financer le fauteuil

Un geste de solidarité a été organisé envers Georges, lors du dernier challenge départemental. Vingt et un clubs étaient présents et 400 engagés

ont chacun donné 1 €. 400 € qui vont aider Georges Doublier à financer le fauteuil roulant qu'il a acquis pour la somme de 21.640 €, et qui n'est par encore entièrement réglée. Ce fauteuil lui permet de se tenir à la verticale et d'installer une télécommande afin d'ouvrir un portail avec la voix, ainsi qu'un appareillage téléphonique.

Le chèque de 400 euros lui a été remis par son fils et Christian Carrière, président du comité départemental, aux écuries du val de l'Eure. ■

Valérie Sortant

## EN IMAGES



**NOGENT-LE-PHAYE** ■ Une trentaine de personnes était à la mairie, jeudi, pour honorer Marie-Line Boscher et Rémi Juberay, avant leur départ à la retraite. Marie-Line Boscher, venue du Loiret, est directrice de l'école depuis 2013. Quant à Rémi Juberay, qui a exercé dans toutes les classes, c'est après neuf années de C.P. qu'il quitte l'école. La maire, Brigitte Franchet, et Annick Lebey, son adjointe aux affaires scolaires, ont remis un cadeau aux futurs jeunes retraités en leur souhaitant « une nouvelle vie paisible et néanmoins active ».



**JOUY** ■ Joseph Bureau et Jeanne Gaboriau se sont dit « oui » pour la deuxième fois samedi matin, après 70 ans de mariage et de vie commune. Ils sont repassés devant l'adjoint au maire de Jouy, avec la famille et les amis. L'adjoint a lu l'ancien extrait de mariage datant du 30 mars 1946, et a rappelé que les deux époux ont habité dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, puis à Bagnolet, avant de s'installer définitivement et de faire construire leur maison à Jouy. Ils ont eu trois enfants et six petits-enfants.

## CHAMPHOL

### Les écoles reviennent à la semaine de quatre jours

Lors de sa séance du 6 juillet, le conseil municipal a délibéré sur les rythmes scolaires 2017-2018. Si la commune a eu à sa disposition plusieurs animateurs bénévoles en tout domaine, complétés par des intervenants rémunérés, elle se trouve, en cette fin d'année 2016-2017, confrontée à des difficultés majeures. Le bilan financier, par élève et par mois augmente en effet en raison de la hausse du nombre d'intervenants rémunérés.

#### Accueil le mercredi

Après concertation auprès de tous les acteurs, il a été décidé du retour à la semaine de quatre jours lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 avec un accueil jusqu'à 18 h 30 en élémentaire et maternelle. La commune ouvrira un centre d'ac-



**ÉCOLE.** Champhol revient à la semaine de quatre jours dès la rentrée 2017. PHOTO D'ILLUSTRATION

cueil aéré, le mercredi.

À l'unanimité, les élus ont rejeté la motion du président de Chartres Métropole relative au projet d'autoroute A154 sur le territoire de la commune. Le faisceau du projet de l'autoroute 154 sur la commune détruirait une grande partie de la RD 823 et de la piste cyclable.

Parmi les autres points portés à l'ordre du jour a

été évoqué l'agrandissement du parking de l'Espace Jean Moulin : 50 places supplémentaires sont envisagées. Par ailleurs, des limiteurs de décibels, induisant la coupure de l'alimentation électrique, en cas de dépassement de 110 décibels par les locataires ou utilisateurs, pourraient être installés salle Marceau et Espace Jean Moulin. ■

Françoise Illy

## ÉCHOS DE PAYS

### LÈVES

#### Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira mardi 11 juillet, à 20 h 30, en mairie. ■

### JOUY

#### Fête nationale

À l'occasion de la Fête Nationale, le comité des fêtes organise une retraite aux flambeaux jeudi 13 juillet, à 21 h 30, (départ square

Lenoir) et un feu d'artifice à l'étang de la Digue. Au parc de Lambouray, la revue des pompiers est prévue vendredi 14 juillet, à 11 h 45, suivie d'un repas champêtre à 12 heures. ■

# MAISON de la LITERIE®

# SOLDDES

**PAYABLE en 10 fois sans frais\*\***  
\*voir conditions en magasin.

**DU 28 JUIN AU 8 AOÛT 2017**

**ZA La Torche - 29, rue des Pierres Missigault**  
**09 52 54 96 87**

# BARJOUVILLE

## BLOC-NOTES

### CHAMPHOL

**MAIRIE.** 15, place de la Mairie. 02.37.21.61.65. Ouvert du lundi au vendredi de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 45 ; samedi de 10 à 12 heures.

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.** 14, rue de la Mairie. 02.37.36.89.97. Ouverte lundi de 13 h 30 à 18 heures ; mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 h 30 ; vendredi de 13 h 30 à 18 heures ; samedi de 9 h 30 à 12 heures.

### LE COUDRAY

**MAIRIE.** 32, rue du Gord. 02.37.28.17.14. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 17 heures.

**POLICE MUNICIPALE.** 02.37.28.17.14.

**MAISON DE L'ENFANCE.** 02.37.28.60.02.

### LÈVES

**MAIRIE.** 4, place de l'Église. 02.37.18.01.80. Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 17 heures, mardi de 8 h 30 à midi.

**POLICE NATIONALE.** 02.37.24.75.39 ou 17.

### LUCÉ

**MAIRIE.** 5, rue Jules-Ferry. 02.37.25.68.25. Ouvert du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Le jeudi de 8 h 30 à 12 heures. Le vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.

**GENDARMERIE.** 43, quartier Gendarme-Dupré. 02.37.88.12.50.

**POLICE MUNICIPALE.** 89, rue de la République. Numéro vert 0800. 149.689.

Démarches administratives : 02.37.84.14.80, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

**CENTRE SOCIAL ROBERT-DOISNEAU.** 02.37.24.95.04.

**CLOS-MARGIS.** 02.37.28.31.79.

**CCAS.** 02.37.34.64.65.

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES.** 02.37.90.34.2.

**PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.** 02.37.35.15.85.

**PERMANENCES JURIDIQUES DU CIDFF 37.** (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles). 92, bis, rue François-Foreau.

02.47.27.54.00. Ouvert lundi de 14 à 17 h 30, mardi, mercredi et jeudi de 9 à 12 h 30 et vendredi de 9 à 12 heures.

**L'ÎLE AUX ENFANTS.** 8, rue Jules-Ferry, 02.37.35.44.18.

**MULTI-ACCUEIL.** 02.37.30.98.91 ou 02.37.91.02.75.

### LUISANT

**MAIRIE.** 108, avenue Maurice-Maunoury. 02.37.88.00.70.

**POLICE MUNICIPALE.** Lundi et jeudi de 13 h 45 à 16 h 15 au 02.37.91.02.93.

**HALTE-GARDERIE.** Tél. 02.37.91.02.75.

### MAINVILLIERS

**MAIRIE.** Place du Marché. 02.37.18.56.80. mairie@ville-mainvilliers.fr. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 45 à 17 h 30. Le vendredi jusqu'à 17 heures.

**POLICE MUNICIPALE.** 127, avenue de la Résistance. 02.37.18.55.70 après 17 h 30 02.37.24.75.39 ou le 17.

**NUMÉRO VERT SÉCURITÉ.** 0800.484.873.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** 125, avenue de la Résistance. 02.37.18.32.26.

**CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF JULES-VERNE.** 137, avenue de la Résistance. 02.37.18.00.00.

Ouvert de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 15.

**MULTI-ACCUEIL.** 02.37.18.54.44.